

Auvergne : les curistes commencent à bouder les thermes

Vendredi 10 août 2018 à 5:01

Par Bastien Bougeard, France Bleu Pays d'Auvergne



Face à l'augmentation d'impôts et du coût de la vie, le nombre de curistes diminue en Auvergne depuis un peu moins d'un an. Une association tire la sonnette d'alarme sur leur situation.



Entre une augmentation des impôts et une baisse du remboursement des soins certains curistes hésitent à passer l'été dans un thermes. © Radio France - Bastien Bougeard

📍 Châtel-Guyon, France

Les curistes ont la tête sous l'eau. Depuis un peu moins d'un an, les patients sont moins nombreux dans les thermes. Le chiffre aurait diminué de 2% et quelques thermes auvergnats (qui sont au nombre de 11) n'échappent pas à ce phénomène. Une mauvaise passe qui s'explique en partie par l'augmentation des impôts pour les personnes âgées (notamment la CSG), le coeur de cible des thermes, la hausse du coût de la vie (le prix de l'essence par exemple) et la baisse des remboursements de soins.

Un changement d'habitude qui ne passe pas

Gérard vient en cure depuis plus de trente ans à Châtel-Guyon dans le Puy de Dôme. Il vit en Bretagne et il doit rouler plus de 1500 kilomètres pour soigner sa maladie des intestins. Les soins lui étaient régulièrement remboursés par la sécurité sociale. Seulement cette année les règles ont changé et ça n'a pas plu. "J'ai dû louer un appartement, je fais mes courses et ma cuisine. Rien que pour ça je dois déjà sortir 750 euros. Ajoutons à ça le voyage en voiture, l'essence, l'usure du véhicule etc. Même s'il y a un petit dédommagement, mon séjour me coûte plus de 4 000 euros." Un de ses voisins, également en cure vient de Béziers (Hérault) pour un problème intestinal. La sécurité sociale accepte uniquement de lui rembourser le transport s'il se rend dans un thermes proche de sa ville d'habitation, qui ne traite pas son problème de santé.

Donner l'alerte

Jean-Pierre Grouzard, président de la Fédération française des curistes médicalisés était ce jeudi à Châtel-Guyon pour informer les curistes de leur droit. Il travaille chaque année avec des centres thermaux de toute la France et il dresse un constat alarmant. "Certains établissements ont vu leur fréquentation baisser de 5% en un peu moins d'un an. Cette baisse peut s'expliquer par une conjoncture économique défavorable aux retraités qui sont les principaux clients des thermes." Quand on sait qu'avec la nourriture, l'appartement, les soins et le personnel, le prix d'une cure varie entre 1200 et 1500 euros, c'est une dépense importante pour les personnes bénéficiant d'une petite retraite. Jean-Pierre est venu de Strasbourg (Alsace) avec sa compagne à Châtel-Guyon. Cette dernière vit avec des minimas sociaux, insuffisant pour se payer une cure. "J'ai en partie contribué au séjour de ma compagne. Comme je travaille encore, je peux me le permettre" explique Jean-Pierre. Aujourd'hui certaines personnes ne peuvent plus se soigner fautes de moyens.